

F O R M A T I O N S

# INTERCULTURALITÉ LAÏCITÉ & DIVERSITÉ



UNIVERSITÉ  
**JEAN MOULIN**  
LYON 3  
COMPRENDRE LE MONDE

Université  
Catholique  
de **Lyon**  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE



# LE CONTEXTE

De nombreux fonctionnaires des fonctions publiques d'Etat, territoriale ou hospitalière, ont à traiter, dans leur activité professionnelle, et dans le cadre des lois de la République, de situations mettant en jeu la connaissance de la diversité culturelle et religieuse existant sur le sol national, et notamment la connaissance de l'islam, seconde religion présente en France, et pratiquée par les citoyens français. Des formations sur la diversité culturelle sont organisées « à la carte » par les administrations, mais manquent souvent de vision d'ensemble. Plus généralement, il y a une forte demande pour une meilleure connaissance de la diversité, de la part de nombreux acteurs sociétaux (responsables associatifs, médias, responsables politiques, etc.). Il apparaît donc souhaitable de réfléchir à la mise en place d'une formation diplômante qui pourrait, notamment dans le cadre de la formation continue ou permanente, répondre à cette demande de façon coordonnée.

Par ailleurs, il existe aussi une demande, dans l'autre sens, d'une meilleure connaissance de la laïcité par les cadres religieux (aumôniers, imams, chargés d'enseignement religieux) et les responsables associatifs musulmans, qui ont à inscrire leur activité dans les lois de la République. Beaucoup des imams exerçant dans les quelques 2000 lieux de prière sont de nationalité étrangère. Certains sont des imams professionnels, d'autres des cadres faisant office d'imam bénévole. La plupart ont une connaissance restreinte des lois de la République, de l'histoire de la laïcité, et de la dynamique de la société française dans sa diversité. A l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays européens (par exemple au Cambridge Muslim College), différentes initiatives sont en cours, notamment à Paris et à Strasbourg, pour proposer à ces cadres communautaires une formation complémentaire à leur formation théologique initiale, et les préparer à exercer sur le sol national.

# LES OBJECTIFS

Le projet lyonnais vise à répondre, de façon coordonnée et complémentaire, à cette double demande de connaissance de la diversité et de la laïcité. Il propose donc de créer :

1. Un Diplôme d'Université « Religion, liberté religieuse et laïcité » porté par l'Université Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon,
2. Un Certificat « Connaissance de la laïcité », porté par l'Institut Français de Civilisation Musulmane avec le soutien d'enseignants de l'Université Lyon 3 et de l'Université Catholique de Lyon.

Ce projet veut ainsi contribuer à une meilleure connaissance de la diversité, et en particulier de la culture musulmane, par les agents des trois fonctions publiques et les acteurs sociétaux intéressés, et à la connaissance indispensable des lois de la République et du contexte sociétal français par les cadres religieux et associatifs musulmans. Son originalité est d'aborder ces deux besoins de façon articulée et coordonnée, et de jouer sur les mutualisations et les complémentarités. Il réunit le monde universitaire et les représentants des communautés concernées. Il entend concourir à la consolidation d'un islam de France, respectueux des lois de la République et bien intégré dans la société française.

## DIPLOME D'UNIVERSITÉ

## RELIGION, LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LAÏCITÉ

## PRÉSENTATION

Cette formation diplômante en 1 an porte sur les rapports entre la religion et la laïcité. Elle est proposée conjointement par l'Université Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon.

## PUBLIC VISÉ

Agents des administrations (hospitalière, pénitentiaire, éducatives, territoriales ...), élus, cadres d'entreprise, membres d'associations, journalistes, responsables religieux, étudiants.

## NIVEAU D'ACCÈS

Bac + 2

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée après examen du dossier de candidature, éventuellement du dossier de VAE, et entretien avec un jury.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

## MODULE 1 | 24 H. HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ

La laïcité en France encadre l'exercice de la liberté religieuse. Connaître son histoire permet une meilleure appréhension des questions contemporaines relatives aux pratiques rituelles et cultuelles.

[Ce module vise à mieux interpréter la loi de 1905 et ses conséquences.](#)

## MODULE 2 | 24 H. DROIT DES RELIGIONS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

La liberté religieuse est encadrée par les droits français, européen et international. Elle est limitée par le principe de laïcité ainsi que l'ordre public et l'exercice des autres libertés, telle que la liberté d'expression.

[Ce module vise à donner un contenu juridique à la manière d'approcher les pratiques religieuses.](#)

## MODULE 3 | 24 H. HISTOIRE DE L'ISLAM

La compréhension de l'islam d'aujourd'hui nécessite une prise en compte de l'histoire à travers ses différentes étapes. La civilisation arabo-musulmane constitue une des clefs de lecture qui permet de percevoir la diversité des courants de pensée et le foisonnement culturel et religieux.

[Ce module vise à fournir une grille d'analyse des comportements et des pratiques à partir de leurs racines.](#)

## MODULE 4 | 24 H. L'ISLAM EN EUROPE ET EN FRANCE

La réalité des musulmans en Europe et en France est multiforme en raison de l'origine culturelle, sociologique, économique et idéologique. Ce qui soulève un certains de problématiques relatives à la visibilité, la représentation et les conflits d'interprétation.

[Ce module vise à connaître la sociologie de l'islam dans un contexte sécularisé et laïque.](#)

## MODULE 5 | 42 H. TROIS SESSIONS D'ANALYSE PRATIQUE

Ces trois sessions d'analyse pratique abordent les thématiques liées à l'expression religieuse dans le cadre de la laïcité et dans le respect des libertés fondamentales. Un éclairage sera donné concernant les rapports entre le droit civil français et les règles religieuses. Et une mise en situation sera effectuée dans différents domaines tels que l'hôpital, la détention, les établissements scolaires et au sein des collectivités territoriales.

[Ce module vise à acquérir des postures pour répondre aux situations concrètes.](#)

## MODULE 6 | 42 H. RÉDACTION ET PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE

Un travail personnel de recherche accompagné sera soutenu devant un jury. Les modalités seront précisées lors de la réunion de rentrée.

## CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

Moyenne à tous les modules et au mémoire. Possibilité de validation en trois ans maximum.

## DÉROULÉ DES COURS

180 h de Janvier à Juillet sur 24 semaines.

4 heures de cours par semaine + 3 sessions de 2 jours.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tarif : 1 500 € (droits d'inscription aux universités comprises).

Tarifs réduits pour les étudiants de Lyon 3 et de l'Université Catholique par module ou pour l'ensemble de la formation.

Tarif formation continue par module : 350 € par module.

## CERTIFICAT

## CONNAISSANCE DE LA LAÏCITÉ

## PRÉSENTATION

Le Certificat « Connaissance de la laïcité », porté par l'Institut Français de Civilisation Musulmane, avec le soutien d'enseignants de l'Université Lyon 3 et de l'Université Catholique de Lyon, doit permettre aux cadres religieux (aumôniers, imams, chargés d'enseignement) et aux responsables associatifs musulmans de mieux connaître le contexte législatif et sociétal dans lequel ils exercent, ou vont exercer, leur ministère ou leur activité associative, et de parfaire leur réflexion sur la présence de l'islam en France et en Europe, dans le contexte de sociétés modernes et sécularisées. Le Certificat de l'IFCM a deux originalités. La première est d'être conçu en parallèle avec le Diplôme d'Université porté par l'Université Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon, avec lequel il partagera un certain nombre de modules. La seconde est de réunir, dans une même formation, et à la différence de ce qui se passe à Paris et à Strasbourg, un complément de formation en langue française (si nécessaire), une formation de nature historique et juridique, et une formation plus philosophique et théologique. Le projet a pour objectifs de contribuer à une meilleure insertion de la pratique de l'islam dans le cadre des lois de la République, et à la construction de l'islam de France. Dans les années à venir, les formations théologiques à la fonction d'aumônier et d'imam qui se développeront au sein de la communauté musulmane, en amont de ce certificat, pourront bénéficier du retour d'expérience de l'IFCM.

**Le soutien des enseignants de l'Université Lyon 3 et de l'Université Catholique de Lyon se concrétise de trois façons :**

1. Une coordination du Certificat avec le Diplôme d'Université ;
2. L'ouverture de certains modules du Diplôme d'Université aux étudiants du Certificat ;
3. La participation d'enseignants de l'Université Lyon 3 et de l'Université Catholique de Lyon, à titre personnel, à certains cours et séminaires du Certificat.

## PUBLIC VISÉ

Cadres religieux musulmans (aumôniers, imams, chargés d'enseignement religieux), en cours de pratique ou en fin de formation. Responsables d'associations culturelles musulmanes.

## NIVEAU D'ACCÈS

Bac + 2 ou équivalent étranger

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission a lieu sur lettre de motivation et curriculum vitae, après un entretien avec un jury composé d'enseignants du Certificat. Les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle seront orientés vers le test de « Français langue étrangère » de l'Institut de Langue et de Civilisation Française de l'Université Catholique de Lyon.

## CONDITIONS DE VALIDATION DU CERTIFICAT

L'évaluation se fera par un jury d'enseignants du Certificat, sur la base :

- Des notes au module 0 (si nécessaire),
- Des notes aux modules 1, 2, 3,
- De la participation active au module 4,
- Du travail personnel du module 5.

## DÉROULÉ DES COURS

Les cours ont lieu sur deux « semestres » qui peuvent être répartis sur deux ans.

Pour le module « Français langue étrangère » (si nécessaire, après évaluation) : 208 h sur 13 semaines. Pour les autres modules : 174 h, sur une durée de 24 semaines :

- 2 fois 2 h /semaine pendant 24 semaines pour 4 modules de 24 h de cours,
- 3 sessions de 2 jours (2 x 7 h = 14 h) pour un module de séminaires et formations professionnelles (42 h),
- Un module « travail personnel ou stage » (36 h) pendant les vacances universitaires.

Les modules 1 et 2 sont en commun avec le Diplôme d'Université, où les étudiants du Certificat sont accueillis en auditeurs libres. Le module 3 est suivi à l'Université Catholique de Lyon. Les modules 4 et 6 sont spécifiques au Certificat. Le module 5 peut être en partie mutualisé avec le Diplôme d'Université.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription au Certificat est gratuite. Les frais d'inscription aux modules de l'Université Lyon 3 et de l'Université Catholique de Lyon seront réglés par le Certificat.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### MODULE 0 | 208 H. FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Ce module est obligatoire pour les candidats dont le français n'est pas la langue maternelle. Programme semi-intensif semestriel à l'Institut de Langue et de Civilisation Française de l'Université Catholique de Lyon. Par exemple : 13 semaines x 16h/semaine, soit 208 h.

### MODULE 1 | 24 H. HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ

Ce module est commun avec le module 1 du Diplôme d'Université.

La laïcité en France encadre l'exercice de la liberté religieuse. Connaître son histoire permet une meilleure appréhension des questions contemporaines relatives aux pratiques rituelles et culturelles.

[Ce module vise à mieux interpréter la loi de 1905 et ses conséquences.](#)

### MODULE 2 | 24 H. DROIT DES RELIGIONS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Ce module est commun avec le module 2 du Diplôme d'Université.

La liberté religieuse est encadrée par les droits français, européen et international. Elle est limitée par le principe de laïcité ainsi que l'ordre public et l'exercice des autres libertés, telle la liberté d'expression.

[Ce module vise à donner un contenu juridique à la manière d'approcher les pratiques religieuses](#)

### MODULE 3 | 24 H. DROIT ET GESTION DES ASSOCIATIONS

Ce module est effectué à l'Université Catholique de Lyon.

La liberté d'association a valeur constitutionnelle. Toutefois, pour exercer cette liberté, la connaissance des différentes formes d'association (1901, 1905), de leur régime juridique comme de leur mode de financement est indispensable.

[Ce module vise à maîtriser les règles encadrant la création, l'administration et la gestion des personnes morales associatives.](#)

### MODULE 4 | 24 H. CULTURES RELIGIEUSES ET MODERNITÉ

Ce module est effectué à l'Institut Français de Civilisation Musulmane.

Ce qu'est la modernité. Histoire de la modernité dans le monde musulman. Les libertés individuelles, le rapport à la raison et la lecture critique des textes dans le contexte contemporain. Le pluralisme des courants de pensée. Le dialogue interculturel. Le rapport à la science. La critique de la modernité et la post-modernité. Religions et spiritualité dans une société sécularisée.

[Ce module vise à donner les éléments d'une réflexion critique sur l'islam dans la modernité.](#)

### MODULE 5 | 42 H. SÉMINAIRES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Ce module s'effectue avec 3 sessions de 2 jours, soit 21 séminaires de 2 h. Il sera partiellement mutualisé avec le module 5 du Diplôme d'Université.

Exemples de séminaires : La place des minorités musulmanes et le traitement du fait islamique en milieu sécularisé, Religion et monde du travail, Liberté d'expression, islamophobie, racisme, antisémitisme, Philosophie de la laïcité et liberté religieuse en France, Etat des lieux du culte musulman en France (mosquée, carrées musulmans, formation des imams, etc.), Islam politique et mouvements radicaux chez les jeunes musulmans, L'histoire contemporaine de l'islam en France, La connaissance des religions dans l'école laïque, Ethique, esprit d'entreprise et finance islamique, Le musulman et la peine, Les carrés musulmans et la réglementation funéraire, Le halal et la réglementation sanitaire, Les dangers du créationnisme, Le dialogue science-religion dans le monde, Le rapport à la maladie et à la mort, La bioéthique autour de la naissance (FIV, IVG, etc.), La bioéthique autour de la maladie et de la mort (dons d'organes, soins palliatifs, etc.), etc.

[Ce module vise à acquérir des postures pour répondre aux situations concrètes.](#)

### MODULE 6 | 36 H. TRAVAIL PERSONNEL ABOUTISSANT À UN MÉMOIRE OU RAPPORT DE STAGE

Ce module consiste en un stage dans d'autres communautés religieuses, associations, établissements publics, etc.

Il s'agit d'étudier une question soulevée lors d'un cours ou d'un séminaire et de rédiger un bref mémoire, ou bien d'effectuer un stage dans un organisme ou une association pour en tirer un rapport sur des leçons utiles dans la gestion d'un lieu de culte : associations caritatives, autres communautés religieuses, associations de dialogue interculturel, etc.

# FORMATIONS SOUTENUES PAR L'ÉTAT

## PORTEURS DU PROJET

**Mathilde PHILIP-GAY**

Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

**Michel YOUNÈS**

Faculté de théologie, Université Catholique de Lyon

**Kamel KABTANE**

Recteur de la Grande Mosquée de Lyon,  
Président de l'Institut Français de Civilisation Musulmane

**Bruno GUIDERDONI**

Directeur de recherche au CNRS,  
Vice-président de l'Institut Français de Civilisation Musulmane



UNIVERSITÉ  
**JEAN MOULIN**  
LYON 3  
COMPRENDRE LE MONDE

